

LA SURVEILLANCE AQUATIQUE EN SITUATION DE COVID-19

POUR LES ENTRAÎNEURS

12 JUIN 2020

L'ENTRAÎNEMENT AQUATIQUE EN SITUATION DE COVID-19

- Fonctionnement du webinaire
 - Questions & Réponses
 - Attestation
- État de la situation
- Validité des brevets
- Pour l'organisation des activités sportives en contexte de COVID-19 : contacter votre fédération sportive ou consulter le plan de relance de votre sport



**LA SOCIÉTÉ DE
SAUVETAGE
FAVORISE LES
INTERACTIONS
SÉCURITAIRES
AVEC L'EAU AFIN
DE PRÉVENIR LES
NOYADES ET
AUTRES
TRAUMATISMES**



DANS CE WEBINAIRE

- 1) Introduction
- 2) Fonctionnement du webinaire
- 3) La transmission du virus SARS-CoV-2
- 4) Liste de vérification des activités en contexte de COVID-19
- 5) La désinfection
- 6) Premiers soins en contexte de COVID-19
- 7) Réanimation en contexte de COVID-19 – la noyade
- 8) Conclusion

LA SURVEILLANCE AQUATIQUE EN CONTEXTE DE COVID-19 - CONCERTATION ET RECHERCHE

- Méthodologie et recherche
- Concertation et collaboration

Partenaire Santé et sécurité au travail:



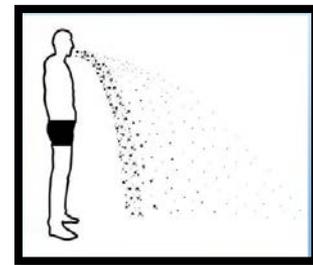
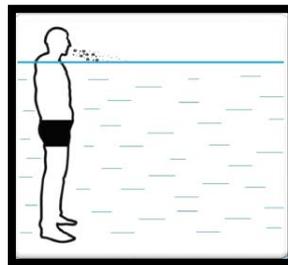
Association paritaire
pour la santé et
la sécurité du travail,
secteur «affaires municipales»



MODES DE TRANSMISSION DE LA COVID-19 DANS UN LIEU DE BAINNADE

Personne à personne (principal mode de transmission)

- Par des gouttelettes
 - Expulsés par la bouche ou le nez
 - Parler, tousser ou éternuer
 - Se retrouve sur les surfaces ou dans l'eau



Surfaces (risque mineur)

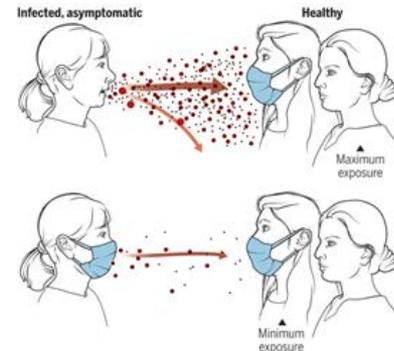
- Objets : ballons, planches aquatiques
- Objets de sécurité : VFI
- Équipement de secours : perche, bouées tubes
- Chaises, bancs, casiers dans les vestiaires
- Chaise de surveillance

Eau (risque faible)

Masks reduce airborne transmission

Infectious aerosol particles can be released during breathing and speaking by asymptomatic infected individuals. No masking maximizes exposure, whereas universal masking results in the least exposure.

Particle size (μm)



GRAPHIC: V. ALTOUNIAN/SCIENCE

QUALITÉ DE L'EAU

Quelles est la survie du SARS-CoV-2 dans l'eau?

- Le virus est sensible et l'eau traitée des piscines ne facilite pas la survie du virus
- Risque faible en plage en raison de la forte dilution

« Le principal risque de transmission de la COVID-19 dans les lieux de baignade demeure la proximité étroite avec une personne infectée »

Mesures de prévention

- Prise de la douche
 - À la maison
 - À la piscine (distanciation 2 m)
- Chlore : 0.8 à 3.0 ppm (extérieur)
- pH : 7,2 à 7,8
- Situations de fermeture obligatoire lorsque requis
- Suivre les données du registre de la qualité de l'eau

DÉSINFECTION : ÉQUIPEMENTS ET SURFACES

Nettoyer après chaque utilisation par un sauveteur

- les chaises (en particulier les surfaces communes),
- les bouées et les tubes de sauvetage

Éléments à retenir

- Le virus responsable de la COVID-19 peut survivre un certain temps, mais est facilement éliminé par la plupart des nettoyeurs et des désinfectants réguliers.
- Les nettoyeurs et les désinfectants habituels sont efficaces contre le virus de la COVID-19.
- Toujours suivre les instructions du fabricant pour l'utilisation de ces produits.
- Il est important de s'assurer d'un temps de contact suffisant du produit avec la surface à désinfecter. Ce temps de contact est habituellement précisé par le fabricant des produits.
- Les surfaces les plus fréquemment touchées par les baigneur sont plus susceptibles d'être contaminées.

DÉSINFECTION : ÉQUIPEMENTS ET SURFACES

ÉVITER LE PRÊT D'OBJET

Accessoires d'entraînement : les planches aquatiques, bouées de traction, etc.

En raison des risques de contamination des surfaces par les usagers qui pourraient être infectés.

De plus, ces objets ont parfois des surfaces poreuses

qui les rendent plus difficiles à nettoyer.

En accord avec votre gestionnaire permettre aux athlètes :

- d'apporter leurs propres équipements.

Si cela s'avérait impossible, nettoyer après chaque usage.

PRÊT DE VFI

Pour des raisons de sécurité et pour prévenir la noyade, les vêtements de flottaison individuels (VFI) doivent demeurer accessibles.

Entretien si prêt de VFI:

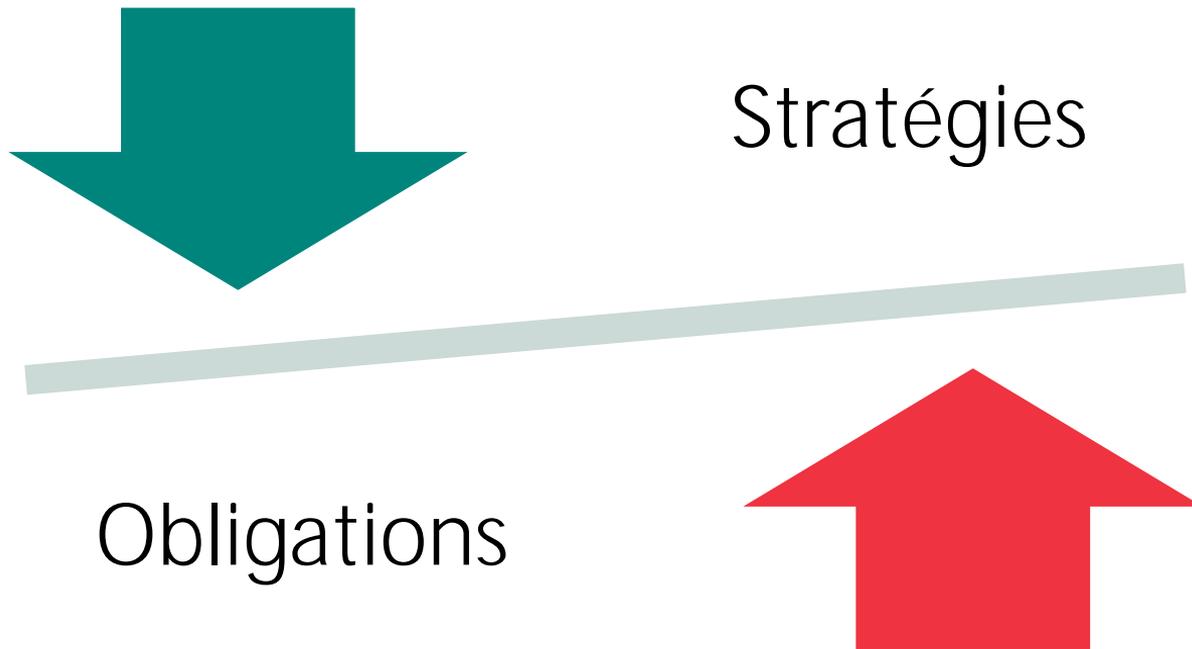
1. Immerger le VFI dans l'eau de la piscine 15 min de chaque côté
2. Faire sécher rapidement

Prêt de VFI en plage:

1. Immerger VFI dans solution eau de javel à 3 ppm 15 minutes (une goutte (0,06 ml) d'eau de Javel par litre d'eau potable).
2. Faire sécher rapidement

Note: Se référer à la procédure de l'INSPQ

RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE



GESTION DE LA SÉCURITÉ

La Société de sauvetage est reconnue comme un leader dans le développement des normes pour les activités dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau. Par le biais de sa Commission des normes de sécurité, la Société établit des normes nationales pour les environnements aquatiques et clarifie les règlements provinciaux et territoriaux en vigueur.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication ou de leur révision. L'objectif de ces normes est d'inciter les législateurs et les propriétaires, gestionnaires et exploitants de piscines, plages et parcs aquatiques à adopter ces normes afin de prévenir la noyade.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada ne remplacent et n'annulent aucunement les lois et règlements municipaux, provinciaux ou territoriaux et fédéraux, mais sont considérées comme étant les normes que les exploitants d'installations aquatiques doivent tenter de respecter afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leurs activités et de prévenir la noyade et les incidents associés à l'eau.

Les divisions de la Société aident les gestionnaires d'installations aquatiques à maintenir et améliorer la sécurité des piscines et des opérations des plages. Les représentants des divisions effectuent sur demande des audits sur la sécurité, et ils agissent comme témoins experts dans des causes juridiques impliquant la sécurité aquatique. Certaines divisions sont aussi les hôtes de symposiums sur la sécurité destinés aux gestionnaires d'installations aquatiques.

[Norme pour les installations aquatiques](#)

[Norme pour les piscines](#)

[Norme pour les plages](#)

[COVID-19](#)

<https://www.lifesaving.ca/safety-management-services-fr.php>



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

GESTION DE LA SÉCURITÉ

Depuis l'apparition de la COVID-19, la Société de sauvetage Canada suit de très près la progression du virus au Canada et dans le monde. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a recommandé des stratégies qui permettront de réduire et retarder la transmission et la vitesse d'apparition des cas pour retarder et réduire le pic d'activité du virus dans la collectivité.

La Société de sauvetage Canada continuera de suivre de près la situation et d'actualiser l'information au fur et à mesure que celle-ci évolue.

[COVID-19 communique - mars 17](#)

[COVID-19 prolongement de la validité des certificats - avril 21](#)

[Bulletin d'information - Recommandations sur les premiers secours et la réanimation - mai 15](#)

[Bulletin d'information - Nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau dans les installations aquatiques - mai 15](#)

[Bulletin d'information - Recommandations pour la réouverture progressive - mai 15](#)

[Bulletin d'information - Recommandations sur la formation du personnel - mise à jour mai 28](#)

[Lignes directrices en vue de la réouverture progressive - mai 28](#)

[Reprise sécuritaire des activités sportives communique - mai 28](#)

BULLETINS D'INFORMATION

- Minimiser les risques en cas d'intervention
- Nettoyer et désinfecter les espaces publics
- Gestion de la qualité de l'eau
- ÉPI pour le personnel aquatique
- Directives pour la formation du personnel (surveillance, premiers secours et RCR)

DURANT L'ENTRAÎNEMENT

PORT DU COUVRE VISAGE POUR LES ATHLÈTES

Encourager les athlètes à porter couvre-visage :

- l'ajuster pour qu'il soit bien collé à son visage;
- **éviter de toucher au masque** une fois en place;
- **éviter** de toucher ou de se frotter **les yeux**;
- changer de masque dès qu'il est humide ou souillé;
- **se laver les mains** avant et après sa mise en place;
- éviter de le partager avec d'autres;
- le **jeter ou le nettoyer** (si réutilisable) après chaque utilisation;
- **Continuer à pratiquer la distanciation de 2 mètres**
- **NE JAMAIS PORTER UN COUVRE-VISAGE DANS L'EAU**

ENTRAÎNEMENTS : VOTRE LISTE DE VÉRIFICATIONS

- Les **participants ont été informés des mesures de prévention** pour diminuer et contrôler les risques associés à la COVID-19 et sensibilisés à l'importance de les respecter.
- Des **questions** sont posées aux athlètes pour confirmer l'absence de symptômes liés à la COVID-19.
- Les athlètes qui présentent des symptômes sont informés de leur obligation de reporter leurs activités.
- Une **solution hydroalcoolique** avec une concentration d'au moins 60% où une installation de **lavage de mains** n'est pas disponible à proximité est fournie.
- **L'hygiène des mains** est réalisée avant et après les épreuves, les activités, les repas, les pauses et lors du passage aux toilettes et après le retrait des équipements de protection individuelle.
- Le nombre et la **disposition des équipements** ont été revus pour respecter, dans la mesure du possible, la **distanciation physique de 2m**.
- Le **nombre de participants a été réduit** afin de favoriser la distanciation



ENTRAÎNEMENT : VOTRE LISTE DE VÉRIFICATIONS

Poser des questions pour autodiagnostic : athlètes et moniteurs

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
<ul style="list-style-type: none">• Apparition ou aggravation d'une toux• Fièvre (température de 38 °C et plus, température prise par la bouche)• Difficulté respiratoire• Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		<ul style="list-style-type: none">• Un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte importante de l'appétit)• Mal de gorge• Diarrhée

Pour les usagers et le personnel de piscine qui ne sont pas atteints par la COVID-19, mais qui présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19 : ne pas fréquenter les lieux de baignade et attendre au moins 24 heures après la fin de leurs symptômes avant de fréquenter à nouveau les lieux.

Toute personne qui présente l'un ou plusieurs de ces symptômes ou ayant été en contact avec une personne infectée ou qui pourrait l'être est invitée à communiquer avec la ligne d'information COVID-19 au 1 877 644-4545.

Gestion des cas et des symptômes:

<https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/gestion-cas-symptomes>

ENTRAÎNEMENT : VOTRE LISTE DE VÉRIFICATIONS

- Des mesures sont prises pour respecter la **distanciation physique de 2m** dans les vestiaires.
- Les activités en groupe doivent permettre de respecter une **distanciation minimale de 2** mètres **entre les moniteurs et les athlètes**.
- **Le partage** des équipements et de tout autre objet entre le candidat et une autre personne (candidat ou moniteur) **est à éviter**.
- Dans les lieux de baignade, les surfaces, les équipements et le matériel sont **désinfectés** entre chaque utilisation ou lorsqu'ils **doivent être partagés**.
- Les **surfaces fréquemment touchées** sont nettoyées et désinfectées régulièrement.
- Les **produits pour désinfecter** les équipements sont facilement accessibles.
- Les **équipements et le matériel** (ex: mannequins, trousse de premiers soins, vélo, aquaplane, bouée, perche, VFI) destinés à l'emprunt sont **désinfectés avant et après** chaque utilisation.

ENTRAÎNEMENT : VOTRE LISTE DE VÉRIFICATIONS

- Vérifier le registre de la qualité de l'eau et **suivre les normes prescrites dans le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines** et autres bassins artificiels.
- **Des équipements de protection individuelle adaptés** au risque sont fournis (ex: protection respiratoire, protection oculaire, gants.)
- **Avant de quitter le site**, les moniteurs en contact avec les athlètes doit **retirer, de façon sécuritaire**, les équipements de protection et jeter l'équipement non réutilisable dans la poubelle ou dans des contenants ou des sacs refermables réservés à cet effet. **Désinfecter les équipements réutilisables** avec un produit adapté à celui-ci, dans la mesure du possible, retirer ses vêtements et les mettre dans un sac de plastique ou de tissu. **Laver ses vêtements** portés au travail avec le savon à lessive habituel.

PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS (POSS)

Surveillance aquatique

Balayage visuel

- Lunettes soleil polarisées

Positionnement et rotation

- Visibilité de l'ensemble du fond du bassin de manière constante
- À 2 m des baigneurs et des autres sauveteurs
- Lavage des mains avant chaque rotation
- Désinfection de la chaise (surface commune) et descente
- Se laver les mains après désinfection
- Masques : non nécessaire si surveillance et interventions à 2 m

Secours

sauvetage et réanimation

- Trousse de premiers soins
 - Gel alcoolique
 - Masque de poche avec filtre
 - Protection oculaire
 - Masque de procédure (chirurgicaux)
 - Gants
- Mannequins de sauvetage (entraînement)
- Aide de sauvetage permettant 2 m
 - Perche, bouée tube, bouées torpilles



PREMIERS SECOURS

Pour toute les interventions de premiers secours suivre ces recommandations :

1. **Le sauveteur doit assurer sa propre sécurité en tout temps.** Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir, si c'est possible, et celle des autres sauveteurs ou témoins présents sur les lieux.
2. Lorsque cela est possible, garder une **distance minimale de deux mètres avec la victime.**
3. Si une **intervention à moins de deux mètres** est nécessaire : **prendre les mesures appropriées** (sauf si dans l'eau), et porter un **masque de procédure** une **lunettes de protection** et des **gants**, et **jaquette (optionnel si on se change après les soins)**
4. La **victime** est **encouragée à porter un masque de procédure** si elle le tolère
5. **Après l'intervention de secours**, le sauveteur doit se débarrasser de façon appropriée de tout équipement de protection qu'il a utilisé et **se laver les mains** avant de poursuivre ses tâches.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI) ET INTERVENTION PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE POUR LA RÉANIMATION POUR LES SITUATIONS DE NOYADE

ÉPI	Situations	Interventions par ordre de priorité
-Masque de procédure -Gants -Lunettes -Masque de poche avec filtre (obligatoire)	Noyade	#1 RCR à deux sauveteurs: <i>un sauveteur tient le masque de poche avec filtre de manière étanche durant les compressions et les ventilations et effectue les ventilations (porte des lunettes de protection et des gants)</i> <i>un sauveteur effectue les compressions thoracique (porte un masque de procédure, des gants et une protection oculaire)</i>
		#2 RCR à un sauveteur: un masque de poche muni d'un filtre et d'une courroie serre-tête peut être placé sur le visage de la victime pour créer une étanchéité
		#3 Membres de la famille proche formés pour intervenir
	Pas une noyade	Adulte : Couvrir le visage de la victime; DEA; massage en continu (pas de ventilations). Enfants : RCR et ventilations avec un masque de poche avec filtre antiviral (DEA)

LA PROBABILITÉ QU'UNE VICTIME DE NOYADE SOIT PORTEUSE DE LA COVID-19 EST FAIBLE

RÉANIMATION





ÉVITEZ LA PROPAGATION DE COVID-19. LAVEZ VOS MAINS.



1

Mouillez-vous
les mains avec
de l'eau tiède



2

Appliquez du savon



3

Pendant au moins
20 secondes, assurez
vous de laver :



4

Rincez-vous
bien les mains



5

Séchez-vous bien
les mains avec
un essuie tout



6

Fermez le robinet
à l'aide d'un
essuie-tout



La paume et le dos
de chaque main



entre vos doigts



sous les ongles



les pouces

📞 1-833-784-4397

@ canada.ca/le-coronavirus

✉ phac.info.aspc@canada.ca



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada



COMMENT RETIRER DES GANTS



- 1 Pour retirer les gants, saisir la surface extérieure d'un des gants en le pinçant au niveau de la paume.



- 2 Écarter le gant de la paume en le tirant doucement vers les doigts pour éviter les éclaboussures. Le retourner sur lui-même.

- 3 Le chiffonner en boule et le garder dans la main gantée.



- 4 Glisser l'index et le majeur dénudés sous la bande de l'autre gant sans toucher l'extérieur.



- 5 Écarter le gant de la paume en le tirant avec les doigts puis le retourner sur lui-même. L'étirer pour que le premier gant entre. Puis jeter les gants dans le contenant approprié. Se laver les mains.



Comment le mettre et le retirer

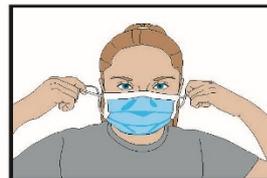
COMMENT METTRE LE MASQUE

1. SE LAVER les mains avant de prendre un masque
2. PASSER les courroies derrière les oreilles
3. DÉPLIER le masque du nez jusqu'au menton
4. S'ASSURER que le masque adhère aux joues
5. MODELER la pince nasale à la forme du nez



COMMENT RETIRER LE MASQUE

1. SE LAVER LES MAINS puis retirer le masque en saisissant les courroies
2. SE RELAXER LES MAINS après avoir retiré le masque



ATTENTION !



NE PAS TOUCHER le masque



NE PAS RETIRER le masque pour parler avec une autre personne

CHANGER DE MASQUE

- LORSQU'IL EST SOUILLÉ
- LORSQU'IL EST HUMIDE ET INCONFORTABLE
- SELON LES RECOMMANDATIONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (ÉPI)

Pour certains pathogènes, les ÉPI peuvent être augmentés et la procédure revue.

ÉTAPES POUR METTRE LES ÉPI

PRÉPARATION

- ▶ S'assurer que les ÉPI sont sans défauts et de la bonne taille.
- ▶ Enlever les bijoux, attacher les cheveux longs.

PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS



1 BLOUSE

- ▶ Enfiler la blouse, l'attacher au cou et à la taille.



2 MASQUE

OU

APR

- ▶ Placer un masque ou un masque avec visière sur le visage en couvrant le nez et le menton, et l'attacher.



- ▶ Modeler la pince nasale à la forme du nez.



- ▶ Prendre un appareil de protection respiratoire (APR) dans le creux de la main en laissant pendre les courroies.



- ▶ Placer l'APR pour couvrir le menton et le nez.



- ▶ Passer la courroie supérieure et la placer sur le dessus de la tête; passer la courroie inférieure et la placer autour du cou, sous les cheveux.



- ▶ S'il y a une pince nasale, la modeler à la forme du nez et vérifier l'étanchéité de l'APR.



3 PROTECTION OCULAIRE

- ▶ Mettre les Lunettes ou la visière.



4 GANTS

- ▶ Mettre les gants, couvrir les poignets de la blouse.



ÉTAPES POUR RETIRER LES ÉPI

1 GANTS

- ▶ Pour retirer les gants, saisir la surface extérieure d'un des gants en le pinçant au haut de la paume.
- ▶ Écarter le gant de la paume en le tirant vers les doigts et le retourner sur lui-même.
- ▶ Le chiffonner en boule et le garder dans la main gantée.
- ▶ Glisser l'index et le majeur nus sous la bande de l'autre gant sans toucher l'extérieur.
- ▶ Écarter le gant de la paume en le tirant vers les doigts et le retourner sur lui-même. L'étirer pour que le premier gant entre dedans. Puis jeter les gants dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS

2 BLOUSE

- ▶ Détacher la blouse sans se contaminer.
- ▶ Saisir la base des attaches du cou et ramener la blouse vers l'avant.
- ▶ Saisir l'intérieur de la manche opposée, la faire glisser sans la retourner pour dégager la main.
- ▶ Avec la main dégagée, procéder de la même façon pour retirer l'autre manche.
- ▶ Rouler la blouse en boule en évitant de toucher l'extérieur.
- ▶ Jeter dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS

3 PROTECTION OCULAIRE

- ▶ Pour retirer les lunettes ou la visière, manipuler l'équipement par les côtés ou l'arrière et en évitant de toucher le devant. Jeter dans le contenant approprié.



4 MASQUE

OU

APR

- ▶ Pour retirer le masque, détacher les attaches du bas et celles du haut (ou saisir les élastiques).
- ▶ Tirer le masque vers l'avant à l'aide des attaches en évitant de toucher l'extérieur.
- ▶ Jeter dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS ET SORTIR DE LA PIÈCE

- ▶ Pour retirer l'APR, pencher la tête légèrement vers l'avant, passer la courroie inférieure par-dessus la tête puis la courroie supérieure en évitant de toucher le filtre.
- ▶ Jeter dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS

DES RESSOURCES POUR VOUS

DE NOS INSTANCES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ PUBLIQUE

- **Urgence santé MSSS (chaîne de survie):**
 - <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>
- **RBQ** prolongation des brevets:
 - <https://www.rbq.gouv.qc.ca/covid-19-des-reponses-a-vos-questions.html>
- **INSPQ** mesure de prévention secouriste en milieu de travail) :
 - <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieus-travail-covid19.pdf>

DES RESSOURCES POUR VOUS

DE NOS INSTANCES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ PUBLIQUE

INSPQ (mise à jour)

- COVID-19: Lieux de baignade Question et Réponses

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3004-lieux-baignade-qr-covid19.pdf>

COVID-19: Nettoyage des surfaces

<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>

APSAM

COVID-19 : SPÉCIFICATIONS POUR LES LOISIRS, PISCINES ET
INSTALLATIONS AQUATIQUES, RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

: <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/specifications-piscines-installations-aquatiques>

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Se **laver les mains** fréquemment
2. Pratiquer l'étiquette respiratoire
3. **Interventions à distance de 2 m**
 - Interventions de prévention et de sauvetage
4. Porter les ÉPI appropriés pour les interventions à moins de 2 m
 - sauf si intervention dans l'eau
5. **Désinfecter** régulièrement les surfaces et les objets
6. **Vérifier avec votre employeur** l'accessibilité des équipements de secours et de protection requis
7. **Se tenir informé** sur l'évolution de la situation

AVERTISSEMENT

- Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication.
- À l'ère de la COVID-19, qui évolue rapidement, la Société de sauvetage Canada continuera de mettre à jour les bulletins d'information liés à la COVID-19 au fur et à mesure que les résultats les plus récents de la recherche seront disponibles. L'information contenue dans ce document ne remplace ni ne supprime les directives énoncées par les autorités de santé locales, provinciales/territoriales ou fédérales.
- Dans le contexte de la pandémie COVID-19, il est important de suivre les directives de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) pour éviter la contamination. L'APSAM et la Société de Sauvetage a traduit certaines de ces directives sous forme de méthodes de travail afin d'aider les milieux de travail dans la prise en charge de la prévention en santé et sécurité du travail. Les recommandations proviennent de la somme des lectures en date du 6 juin 2020 et pourraient évoluer.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

DOSSIER SPÉCIAL : WWW.SAUVETAGE.QC.CA

ALERTE@SAUVETAGE.QC.CA



CORONAVIRUS

COVID-19



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE